



## Syndicat Départemental des salariés du secteur des activités Postales et de Télécommunications CGT des Hautes-Alpes

12 Rue de l'Imprimerie 05000 GAP

☎ : 04 92 51 39 63 Fax : 04 92 53 69 23 E mail : [cgt.ptt.05@wanadoo.fr](mailto:cgt.ptt.05@wanadoo.fr)

### GAP DISTRIBUTION DES FACTEURS SOLIDAIRES ET UNIS FACE A L'INTRANSIGEANCE DE LA POSTE !

Onzième jour de grève ! Où en est on ?

Une nouvelle fois, les facteurs pensaient qu'ils seraient entendus sur leurs propositions chiffrées et détaillées :

- 1 tournée distribution de plus pour absorber la hausse du trafic, (+ 42%)
- le maintien du régime de travail, ARTT à 37 h par semaine et repos de cycle,
- le maintien d'une partie de tri général modulé,
- refus de prendre l'intégralité du tri et de devenir que des porteurs de courrier,
- refus de l'activité distribution en « marguerite ».

La Poste, comme toujours (Briançon, La Grave, ...) joue sur le pourrissement du conflit. Au lieu de répondre aux revendications légitimes du personnel sur les moyens de remplacement, les tournées à découvert, la baisse de qualité du service public (60% du courrier à J+2 à partir de juin 2003) et la hausse du trafic, a mis en place un centre de tri supplétif :

- dans un premier temps avec du personnel embauché le jour du début du conflit (traînée en justice La Poste a été condamnée pour atteinte au droit de grève et mise en demeure de cesser immédiatement ses pratiques),
- dans un deuxième temps avec des agents réquisitionnés à la DDP 05 et à l'extérieur du département (Bouche du Rhône, Isère, Rhône, Lozère, Loiret, ...) qui effectuent le travail dans des conditions déplorables pour le Service Public.

Preuve est faite que les moyens existent et que La Poste a la volonté de casser ce Service Public pour répondre aux critères financiers dans lesquels elle s'engage ainsi qu'aux exigences de libéralisation du courrier.

Le J+1 est condamné à Gap bien sur, mais sur l'ensemble du département aussi (arrivée plus tardive et départ avancé du courrier) !

Le courrier « noble » est sacrifié au profit du courrier publicitaire et industriel (segmentation de la clientèle : 50 grands comptes) !

L'emploi stable est sacrifié au profit des p'tits boulots et de l'intérim. !

Ce conflit, fort de ses propositions, s'inscrit contre la démarche nationale de La Poste et concerne l'ensemble des salariés et usagers du département. Il est légitime dans sa forme et dans son contenu ! Il est exemplaire par sa solidarité et son unité ! Chaque salarié de La Poste doit prendre en compte cette lutte sous la, les formes qui lui sont accessibles :

- action et solidarité : signature de la pétition,
- action et solidarité : rassemblement usagers et salariés tous les jours devant la Direction de la Poste à 11 heures,
- action et solidarité : faxer à la direction (04 92 40 68 38) pétitions, motions, revendications, ...
- action et solidarité : soutien financier des grévistes.

Gap le 27 mars 2003